

Fiche de saisine

Sollicitation d'une aide pour la prise en compte des risques dans un projet d'occupation du sol

Cette fiche est à compléter et à joindre à tout dossier transmis à la DDTM du Nord (par courrier, courrier électronique ou via AVIS'AU) pour solliciter son aide sur la prise en compte des risques dans un projet d'occupation du sol (PA ; PC ; DP ; Cub).

Toutes les pièces concernant le projet, ou l'unité foncière si elle a fait l'objet d'un avis précédent, doivent également être jointes au dossier pour permettre son analyse. **La DDTM du Nord apportera son éclairage sur la question posée dans un délai d'un mois.**

Pour rappel **les éléments de réponse de la DDTM du Nord ne doivent pas être visés dans l'arrêté délivrant ou refusant l'autorisation**, et l'article R423-59 du Code de l'urbanisme, qui prévoit une décision implicite d'acceptation en l'absence de réponse dans le délai d'un mois, ne lui est pas applicable.

Attention, si le projet est situé dans un secteur concerné par le retrait gonflement des argiles ou dans un secteur de sismicité, **la DDTM du Nord ne répondra pas à la demande**, le risque étant notamment pris en compte par les règles définies par le Code de la construction et de l'habitation.

De la même façon, si le projet se situe dans une zone potentiellement sujette au débordement de nappes ou aux inondations de caves, **la DDTM du Nord ne répondra pas à la demande**, la donnée n'étant pas suffisamment précise pour être utilisée à des fins de réglementation (échelle 1/100 000^e). Il est toutefois recommandé d'en informer le demandeur et de lui déconseiller la création d'une cave ou d'un sous-sol.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Numéro de dossier	<input type="checkbox"/> PC 059 ... <input type="checkbox"/> PA 059 ... <input type="checkbox"/> DP 059 ... <input type="checkbox"/> CUb 059 ...
Centre instructeur :	
Courriel de l'instructeur :	
N° de téléphone de l'instructeur :	
Nom du pétitionnaire :	
Date de dépôt :	
Date limite d'instruction :	

IDENTIFICATION DU PROJET

EPCI :	
Commune :	
Adresse précise :	
Références cadastrales :	
Zone(s) du document d'urbanisme (PLU(i), carte communale) concernée(s)	
Réglementation applicable de la zone au regard du document d'urbanisme en vigueur au moment du dépôt du dossier. <i>Attention, si le risque est déjà pris en compte dans le PLU(i), notre consultation n'est pas pertinente (hors projet particulièrement sensible).</i>	

Document à retourner à l'adresse suivante : DDTM du Nord – Service sécurité, risques et crises, ou ddtm-ssrc@nord.gouv.fr, ou via AVIS'AU (identifiant XL9-QEY-6EL)

Cette fiche est disponible sur le site des services de l'État dans le Nord (nord.gouv.fr), à la rubrique : Prévention des risques naturels, technologiques et miniers

Version de la fiche : novembre 2022

Description du projet, informations complémentaires :	
---	--

MOTIF DE LA SAISINE

<input type="checkbox"/> Cas 1 : Le projet est situé dans un secteur de risque difficile à appréhender (multirisque par exemple).	Nature du risque :
<input type="checkbox"/> Cas 2 : Le projet est situé dans un secteur de risque et est particulièrement « sensible » (établissement recevant du public vulnérable, centre de secours, etc.).	Nature du risque : Préciser pourquoi le projet est jugé particulièrement « sensible » :
<input type="checkbox"/> Cas 3 : Sollicitation d'une aide à l'interprétation pour un projet situé dans un secteur qui a fait l'objet d'un plan de prévention des risques (PPR).	Nom du PPR : Préciser la localisation du projet par rapport au zonage réglementaire du PPR : Indiquer quelles sont les règles du PPR que le projet doit respecter :
<input type="checkbox"/> Cas 4 : Sollicitation d'une aide à l'interprétation pour un projet situé dans un secteur qui a fait l'objet d'un porter-à-connaissance .	Nom du porter-à-connaissance ou de la doctrine associée : Nature du risque (préciser le niveau d'aléa, la hauteur d'eau, etc.) : Indiquer quelles sont les recommandations de la doctrine pour le projet :

ANALYSE / QUESTION POUR LAQUELLE UNE AIDE EST ATTENDUE (OBLIGATOIRE)

Présentez votre analyse et précisez la question pour laquelle un éclairage est attendu. Pour les cas 3 et 4, précisez la règle ou la recommandation pour laquelle vous sollicitez une aide à l'interprétation.
--